



---

**Master 2**

**Jeunesse : politiques et prises en charge**

Promotion : **2015 - 2016**

---

**Favoriser l'accès à la mobilité internationale pour  
TOUS les jeunes : expérimentation locale et mise  
en réseaux des acteurs**

**Rodolphe RICHARD**

*Septembre 2016*

*« La mobilité volontaire encadrée peut tout à la fois être événement, expérience, interaction, projection. Elle est "socialement construite, individuellement vécue, inter subjectivement partagée »*

M. Lussault

*Citation extraite du rapport : Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage. CAREL, S., GUYON, M., MAZOUIN, Céreq 2012.*

## REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à toute l'équipe de Jeunes à Travers le Monde pour leur accueil, leur écoute et leur bonne humeur ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur confiance.

Plus particulièrement à Carole Zandona, pour son suivi et sa disponibilité constante ainsi que ses précieux conseils. Je tiens à remercier également Esteban Vallejo pour son appui lors de cette mission et auprès duquel j'ai beaucoup appris.

Mes remerciements se tournent également vers Emmanuelle Maunaye qui a gentiment accepté de m'accompagner en me faisant part de son avis pertinent et de son réseau.

Sincères remerciements également à tous les professionnels de la mobilité, de l'emploi, de l'insertion et de la prévention qui ont contribué à rendre cette expérience si intéressante.

Tout cela n'aurait pas pu être possible sans le soutien du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine qui a pris en charge le financement du stage et qui soutient la dynamique d'expérimentation en matière d'insertion.

Grand merci à toi Fanny pour la dernière relecture.

Enfin merci à tout le corps enseignant et chercheurs de l'EHESP sans qui l'année n'aurait pas été si réussie et si enrichissante ainsi qu'à mes camarades de promotion avec lesquels je garde de bons souvenirs de travail mais pas que...

## SOMMAIRE

<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Liste des sigles utilisés</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
« Les voyages forment la jeunesse... » .....	6
Apprendre à être mobile.....	7
La mobilité, nouvelle condition de l’insertion .....	8
Des initiatives locales au plus près des spécificités territoriales et des besoins des jeunes .....	9
<b>I) L’accès à la mobilité internationale de TOUS les jeunes adultes de 16 à 35 ans</b> .....	<b>12</b>
Une mise à l’agenda progressive.....	12
Les enjeux à l’échelon local.....	14
Le rôle essentiel des opérateurs de mobilité.....	14
Le partenariat au cœur de la démarche .....	16
« Une ferme envie de bouger ! » .....	17
Inscrire ces mobilités dans un parcours progressif et cohérent.....	20
<b>II) Intérêt et usage de la mobilité internationale pour les professionnels de l’insertion</b>	<b>22</b>
Un changement de regard sur la mobilité internationale .....	22
L’expérience de Maurepas venue renforcer l’intérêt pour la mobilité internationale.....	25
<b>III) Regards sur l’expérience de stage</b> .....	<b>29</b>
Une position facile à trouver dans la structure.....	29
La démarche projet : un cheminement pas à pas .....	31
Ma place de (futur) professionnel : la liberté d’expérimenter .....	34
<b>Conclusion</b> .....	<b>37</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>40</b>
<b>Liste des annexes</b> .....	<b>42</b>
Annexe 1 : Dispositifs de mobilité de JTM 2015/2016 .....	43
Annexe 2 : Maurepas / Blosne : dynamiques comparatives .....	44

## LISTE DES SIGLES UTILISES

<b>AFPEJ</b>	Agence française pour le programme européen jeunesse
<b>BAFA</b>	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
<b>BAFD</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs
<b>BAPAAT</b>	Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale
<b>CRIJ</b>	Centre régional d'information jeunesse
<b>DAREIC</b>	Délégué académique aux relations européennes et internationales
<b>DRJSCS</b>	Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
<b>GSE</b>	Groupe solidarité-emploi
<b>JAMO</b>	"Jeunes ayant moins d'opportunité"
<b>JTM</b>	Jeunes à Travers le Monde
<b>MAPAR</b>	Maison d'accueil du pays de Redon
<b>MEIF</b>	Maison de l'Emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle
<b>ML</b>	Mission locale
<b>PDV</b>	Politique de la ville
<b>PEJA</b>	Programme européen jeunesse en action
<b>SEA Le Relais</b>	Sauvegarde de l'enfant à l'adulte
<b>UE</b>	Union européenne
<b>ZRR</b>	Zone de revitalisation rurale
<b>ZUS</b>	Zone urbaine sensible

## INTRODUCTION

### « LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE... »

Ce célèbre proverbe illustre parfaitement tous les bienfaits du voyage dans le parcours d'un individu comme découverte de soi, épanouissement personnel ou chemin vers l'émancipation.

Les possibilités de voyage pour un jeune sont multiples et s'offrent à lui dès l'enfance dans le cadre scolaire (classe verte, classe de neige, classe de mer...); parascolaire (colonies de vacances, club sportif...) ou familial. Elles se poursuivent ensuite à l'adolescence, puis vers l'âge adulte, dans un cadre formel (études, travail) ou non-formel (volontariat, humanitaire, etc.). Ces expériences sont souvent jugées très positives au vu des compétences qu'elles permettent d'acquérir qui seront valorisables sur le marché du travail : capacité d'adaptation, indépendance, prise de responsabilité, apprentissage d'une nouvelle langue, etc.

Avec la démocratisation du voyage, de plus en plus de français intègrent le séjour à l'étranger comme une « expérience nécessaire (53%) », voire « incontournable » (11%) dans leur parcours de vie<sup>1</sup>. Pourtant cette démocratisation n'est pas suffisante pour permettre à une majorité de jeunes de partir<sup>2</sup>. Plusieurs raisons que nous détaillerons par la suite, expliquent cet état de fait. Il faut avant tout rappeler que la catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement se situe entre 18 et 29 ans. En 2012, cette catégorie cumulait le taux de pauvreté monétaire le plus élevé (13% contre 8,1% dans l'ensemble de la population française<sup>3</sup>) et un taux de chômage sans égal puisque 15% des moins de trente ans n'étaient ni en emploi, ni en formation initiale ou continue<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015

<sup>2</sup> En France, on dénombrait environ 11 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2010 selon le Centre d'analyse stratégique. Seulement 2% d'entre eux bénéficiaient des dispositifs existants de mobilité. (BERNARDIN J-F., La mobilité des jeunes. Rapport Cese., les éditions des Journaux Officiels., Novembre 2011.

<sup>3</sup> Il s'agit du taux de pauvreté monétaire à 50% qui correspond à la part d'individu dont les ressources, sont en deçà du seuil de 50% de la médiane des revenus. Source : Insee, enquête ERF5 ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA.

<sup>4</sup> Claude MINNI, Patrick POMMIER, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », Dares analyses n°073, novembre 2013

Dans un contexte de désynchronisation des étapes permettant d'accéder à l'autonomie définies par Olivier Galland – le maintien dans un emploi stable, un logement à sa charge et le début d'une vie commune en couple<sup>5</sup> – et dans un monde où tout est en mouvement<sup>6</sup> la mobilité à l'étranger peut constituer un atout dans les trajectoires individuelles mais également un frein pour quiconque n'a pas la possibilité de se déplacer.

## APPRENDRE A ETRE MOBILE

Sociologiquement, la mobilité revêt plusieurs formats : une mobilité géographique (changement du lieu de résidence), une mobilité liée à l'activité économique (mobilité professionnelle), une mobilité quotidienne, etc.

Un article extrait d'une recherche exploratoire de l'INRETS intitulée « *Mobilité urbaine et déplacements non motorisés : situation actuelle, évolution, pratiques et choix modal* »<sup>7</sup> s'intéresse à la mobilité spatiale qui regroupe selon eux quatre types de mobilité : quotidienne (ensemble des déplacements de la vie quotidienne) ; voyage (ensemble des déplacements interrégionaux ou internationaux impliquant l'intention d'un retour à court terme) ; résidentielle (changements de localisation résidentielle internes à un bassin de vie sans intention de retour à court terme) ; la migration (entendue comme l'installation dans une autre région ou un autre pays, sans intention de retour à court terme). Bien que ces quatre types de mobilités soient liés, c'est ici la mobilité internationale qui a constitué l'objet du stage.

Si la mobilité fait écho au « déplacement », elle est aussi associée à « la facilité à se mouvoir »<sup>8</sup>. Kaufmann a formulé cette idée autour du « capital de mobilité » ou « motilité »<sup>9</sup> comme nouvelle ressource ou compétence dont seraient dotés (de manière

---

<sup>5</sup> Olivier GALLAND, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistiques* n°337-338, 2000.

<sup>6</sup> A. Barrère, Danilo Martuccelli, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : 'inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie* 2005/1 (n° 118), p. 55-79. DOI 10.3917/cis.118.0055.

<sup>7</sup> Repéré à : <http://carfree.fr/index.php/2005/09/10/des-mobilites-a-la-mobilite>.

<sup>8</sup> Simon Borja, Guillaume Courty et Thierry Ramadier, « Trois mobilités en une seule ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 14.10.2014 : <http://www.espacestems.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule>.

<sup>9</sup> Kaufmann, Vincent, Manfred Bergman et Dominique Joye. 2004. « Motility : Mobility as Capital » *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 28, n° 4 : p. 745-756.

inégalement) les individus pour s'intégrer dans la société. En cela, la mobilité est devenue une norme sociale à laquelle il est difficile d'échapper<sup>10</sup>. Devant ce que certains considèrent comme « une idéologie mobilitaire »<sup>11</sup>, les personnes qui se trouveraient exclues de ce mouvement peineraient à trouver leur place dans la société.

## LA MOBILITE, NOUVELLE CONDITION DE L'INSERTION

Comme indiqué plus haut, la mobilité est devenue une nouvelle compétence à acquérir pour s'insérer professionnellement. La mobilité fine ou quotidienne est devenue une condition particulière pour trouver un emploi et devient problématique lorsque les personnes résident dans des zones isolées, faiblement desservies en transport en commun ou ne sont pas motorisées. Dans ce contexte, la mobilité internationale peut apparaître comme une barrière supplémentaire surtout pour les jeunes les plus modestes et mis en difficulté d'insertion socioprofessionnelle. Pourtant les études récentes ont montré qu'une expérience à l'étranger a un impact sur la qualité et le niveau du poste occupé à défaut d'avoir un effet immédiat sur l'accès à l'emploi<sup>12</sup>.

Bien qu'une faible part des jeunes diplômés partent vivre une expérience à l'étranger<sup>13</sup>, la mobilité s'accroît avec le niveau de diplôme et est un atout supplémentaire à l'insertion pour les compétences qu'elle permet d'acquérir<sup>14</sup>.

Voilà pourquoi les jeunes – plus spécifiquement ceux rencontrant des difficultés d'insertion – regroupée sous la catégorie des « JAMO : Jeunes ayant moins d'opportunité » par la Commission européenne – constitue la cible prioritaire des pouvoirs publics en matière de mobilité internationale. Plusieurs dispositifs européens spécifiques sont ainsi créés pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle, et plus largement la mobilité sociale.

---

<sup>10</sup> Le Breton, Éric. 2005. *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*. Paris: Armand Colin.

<sup>11</sup> Borja, S., Courty, G., Ramadier, T. Op-cit. Lire également l'article *Prisonniers de la mobilité* des mêmes auteurs, paru dans le journal *Le Monde Diplomatique* en Janvier 2015 .

<sup>12</sup> BERNARDIN, J-F., *La mobilité des jeunes. Rapport Cese.*, les éditions des Journaux Officiels., Novembre 2011

<sup>13</sup> La mobilité internationale ne concerne que 16 % des étudiants (30 000 pour ERASMUS) auxquels s'ajoutent 2 000 jeunes pour LEONARDO et un nombre restreint d'enseignants et d'élèves pour COMENIUS. Il convient d'ajouter encore 8 000 jeunes à travers le programme « jeunesse en action » et 62 000 jeunes chercheurs qui bénéficient d'une mobilité et 9 500 jeunes en VIE, VIA et VSI. *Ibid.*

<sup>14</sup> BERNARDIN, J-F, Op-Cit

Rodolphe RICHARD – *Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO*

## DES INITIATIVES LOCALES AU PLUS PRES DES SPECIFICITES TERRITORIALES ET DES BESOINS DES JEUNES

Au local, de nombreux organismes interviennent en faveur des « jeunes les plus éloignés » de la mobilité internationale en proposant des actions spécifiques et adaptées à leur situation. C'est le cas de l'association **Jeunes à Travers le Monde** dans laquelle j'ai effectué mon stage pendant six mois.

Association de loi 1901 créée par l'ancien Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en 1990, elle a pour but de favoriser la mobilité internationale des jeunes adultes (18-30 ans) en Bretagne en développant à la fois leur citoyenneté – à travers le volontariat (Service volontaire européen) ou des projets solidaires (Bourse Projets citoyens) – et en leur permettant de vivre une expérience professionnalisante à l'étranger sous la forme de stage (dispositifs Ariane, Auberges et Atlas Bénin). Ouverte désormais à tous les jeunes (diplômés ou non qualifiés, en situation d'emploi ou en recherche d'emploi, étudiant ou non, etc.), elle s'adressait à ses débuts, uniquement aux jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience professionnelle. Au milieu des années 1990, l'association opère un tournant. En bénéficiant des fonds européens, elle élabore des programmes s'adressant à des jeunes adultes moins qualifiés. Au cours de l'année 2004/2005, le projet associatif évolue encore pour s'adresser davantage aux jeunes les plus en difficulté. Ce réajustement résulte en partie des nouvelles orientations européennes qui incitent les organismes à intervenir auprès des jeunes adultes moins qualifiés.

Il faut rappeler qu'en 1990, l'association s'est d'abord tournée vers les jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience professionnelle à l'étranger. Le Conseil d'Administration (CA) était alors constitué de représentants d'entreprises (PSA, Ouest-France), des chambres consulaires ou encore de services de l'Etat ou de collectivités locales. Aujourd'hui, le conseil d'administration est composé d'acteurs issus des champs : associatifs (Point Barre, Missions locales, CRIJ, Maison de l'Europe, etc.) ; de l'Éducation nationale (Rectorat) ; et des collectivités territoriales, notamment du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. Ce dernier, chef de file en matière d'insertion et principal soutien financier de l'association a renforcé son engagement auprès des jeunes

éloignés de la mobilité internationale (bénéficiaires du RSA et/ou issus des quartiers « politique de la ville ou des Zones de revitalisation rurale).

Depuis 2009, les trois axes stratégiques sont donc les suivants :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : développer leur professionnalisme à travers une mobilité internationale
- Permettre aux jeunes de devenir des citoyens, acteurs autonomes de leur projet : soutenir les initiatives Jeunesse à l'international, renforcer leur développement personnel
- Favoriser une démarche partenariale (locale et internationale) pour la mobilité internationale des jeunes.

L'année dernière, environ 500 jeunes ont été accompagnés par JTM et sont partis vivre une expérience à l'étranger en intégrant différents dispositifs variant d'une mobilité d'un jour (Jersey Day) à un an (Service volontaire européen). Vous pouvez retrouver l'ensemble des dispositifs de l'année 2015-2016 répertoriés en fonction de leur durée et des publics accompagnés en **Annexe 1**.

Pour répondre à cette nouvelle volonté, elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la prévention en défendant l'idée que la mobilité internationale est un levier qui favorise une insertion sociale et professionnelle positive et durable. Autrement dit, la mobilité internationale entraînerait une mobilité sociale. Les expériences existantes ont également démontré que c'était un moyen efficace de dépasser les frontières interurbaines qui constituent parfois la première expérience de mobilité chez certains jeunes. Les professionnels rencontrés durant ces six mois, ont témoigné de la difficulté pour certains jeunes de sortir de leur environnement familial pour rechercher un emploi, qui plus est quand ils n'ont pas de permis de conduire ou quand les équipements de quartier ne sont pas suffisamment développés pour permettre des déplacements vers d'autres zones de la ville. De plus, ce levier présente l'avantage de sortir des logiques générées par les dispositifs habituels d'insertion qui maintiennent parfois les jeunes dans un même environnement avec les mêmes problèmes et obstacles. Une expérience à l'étranger a alors le mérite de les confronter à l'altérité et de se redécouvrir par la même occasion, en prenant du recul sur

sa situation : « *la rupture que constitue l'expérience même de mobilité laisse supposer une certaine remobilisation* »<sup>15</sup>.

En s'appuyant sur cette expertise JTM monte des projets en partenariat avec ces acteurs afin d'adapter les dispositifs de mobilité internationale aux réalités économiques, sociales et culturelles des jeunes adultes du territoire breton. Celles-ci, privilégient un cadre souple et sécurisant afin de lever les freins rencontrés comme le manque de confiance en soi, le manque d'expérience professionnelle, l'isolement géographique et/ou social qui s'ajoutent aux contraintes financières, administratives et matérielles. Elles sont construites sur la base d'expérimentations et sur une coordination multi-acteurs.

Pour illustrer ce propos, la création du dispositif « Jersey Day » est partie du constat que certains jeunes situés dans le quartier de La Découverte à St-Malo n'avaient jamais vu la mer pourtant située à quelques kilomètres de chez eux. L'idée construite avec le Bureau information jeunesse (BIJ) de St-Malo était alors d'accompagner un groupe de jeunes sur l'île de Jersey pendant une journée, en amorçant un premier accompagnement sur leur projet individuel et pour lever les freins à la mobilité.

Je reviendrai dans une première partie, sur l'émergence de cette nouvelle question au niveau européen en montrant l'articulation avec les différents échelons territoriaux. Durant six mois, j'ai travaillé en étroite collaboration avec un panel d'acteurs qui a constitué une richesse sur un plan personnel et professionnel. Ces rencontres ont soulevé de nombreux questionnements sur ma place et mon rôle mais également sur les étapes liées à la démarche projet. Ceux-ci feront l'objet d'une deuxième partie. Enfin, je prendrai le recul nécessaire pour faire l'auto-analyse de mon travail à JTM : ce que cette expérience m'a apporté en termes de connaissances et de compétences, les difficultés rencontrées et les leviers mobilisés pour les dépasser, ainsi que les liens avec ma formation et ma projection sur un plan professionnel dans un futur proche.

---

<sup>15</sup> Carel.S ; Déloye.F, Améliorer l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité internationale, Céreq, 2012

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

## I) L'ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DE TOUS LES JEUNES ADULTES DE 16 A 35 ANS

Avant de m'investir à corps et âmes dans ce nouveau projet, il m'a fallu comprendre le contexte de la mission et en saisir tous les enjeux. Dès le départ, plusieurs questions m'ont permis de bien la situer : dans quel contexte s'inscrit ce projet ? D'où émane la volonté de développer ce type d'expérimentation ? Qui sont les « jeunes les plus éloignés de la mobilité internationale » ?

Autant de questions qu'il était nécessaire de saisir par le haut (autrement dit, depuis les plus hautes sphères de décisions) pour en comprendre l'impact au niveau local.

### UNE MISE A L'AGENDA PROGRESSIVE

La mobilité des jeunes devient une priorité depuis la parution du Livre blanc sur la jeunesse en 2001 comme « *un instrument majeur pour favoriser le développement personnel, l'intégration sociale des jeunes et la citoyenneté européenne* »<sup>16</sup>. L'une des stratégies dites « d'inclusion sociale » vise à permettre à tous les jeunes, sans condition de diplôme ou de statut, d'accéder à la mobilité. Cette priorité se retrouve désormais dans tous les programmes : « Jeunesse » en 2000 ; « Jeunesse en action » en 2007 et « Erasmus+ » depuis 2014.

Les publics les plus éloignés de la mobilité sont regroupés sous la dénomination des « **JAMO : Jeunes ayant moins d'opportunités** »<sup>17</sup>. L'intérêt pour cette nouvelle catégorie d'action publique est d'assurer une équité d'accès en tenant compte des conditions physiques, sociales, contextuelles... pour que ce public puisse accéder aux mêmes avantages et apports que procure ce type d'expérience. L'autre enjeu est de lutter contre l'aspect élitiste de certains programmes qui s'adressent généralement aux jeunes diplômés en bonne voie d'insertion.

---

<sup>16</sup> Le programme européen « jeunesse en action » au défi de l'équité. INJEP, *Jeunesses études et synthèses*. Numéro 32 – mars 2016

<sup>17</sup> Ce sont des jeunes désavantagés par rapport à leurs pairs parce qu'ils sont confrontés à un ou plusieurs facteurs d'exclusion et obstacles qui freinent leur accès à l'emploi, à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale, au processus démocratique et l'intégration dans la société – Source : guide du programme « Jeunesse en action ».

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

Avant de revenir sur l'émergence de cette politique publique et son articulation à l'échelon local, il convient de revenir sur la terminologie « JAMO » fortement contestée par certains chercheurs pour son aspect globalisant et l'incertitude de sa délimitation. Voilà pourquoi il semble essentiel de la déconstruire afin de révéler les limites dont elle fait l'usage.

Cette notion, comme toute catégorie d'intervention publique – construite sur la base d'une problématisation d'acteurs autour d'une situation donnée couplée à la mise à l'agenda des gouvernants ou institutions publiques<sup>18</sup> – comporte de nombreux biais. Premièrement parce qu'elle recouvre des individus et des situations très hétérogènes (jeunes en situation d'handicap, jeunes issus de zones prioritaires, jeunes en situation de décrochage scolaire, etc.). Deuxièmement parce qu'elle fait émerger une part de subjectivité et de ressenti personnel qui altèrera la définition d'un professionnel à l'autre (je reviendrai sur ce point en l'illustrant par mon expérience de stage). Enfin, cette approche « floue » et également « stigmatisante » dans les faits, puisqu'elle renverrait une partie de la jeunesse à leur situation<sup>19</sup>.

Afin de mieux objectiver cette catégorie, une liste d'obstacles auxquels sont confrontés ces jeunes a été définie par la Commission européenne. Ils sont d'ordre socio-économique, familial, géographique, scolaire, culturel et de santé.

En France, l'Agence française pour le programme européen jeunesse (AFPEJ) a ajouté trois spécificités à la « stratégie d'inclusion des jeunes avec moins d'opportunités » de la Commission européenne :

- Les « groupes cibles » prioritaires au niveau national (jeunes des quartiers politiques de la ville ou des Zones de revitalisation rurale ou en situation d'handicap physique ou mental)
- La mise en réseau des acteurs au niveau local, régional et national
- La participation des jeunes ciblés dans leur mobilité

---

<sup>18</sup> Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO). Sciences économiques et sociales – Première ES. Repéré à : <http://www.eduscol.education.fr/>

<sup>19</sup> Lima, 2013 in INJEP, 2016 Op-cit.

Ce nouvel intérêt n'est pas anodin puisqu'il s'inscrit dans un contexte socioéconomique de plus en plus défavorable pour les jeunes depuis une trentaine d'années dont les institutions tentent de remédier au niveau européen, national et local.

## LES ENJEUX A L'ECHELON LOCAL

En s'appuyant sur les directives européennes et nationales, les collectivités locales et les associations développent des stratégies territoriales fondées sur une dynamique partenariale primordiale au développement des projets de mobilité. Celle-ci reste plus ou moins bien installée selon les territoires et se heurte à de nombreux freins : divergences stratégiques, désaccord sur le public identifiés, faible implication des acteurs en amont, etc. Pourtant la réussite d'un projet ne peut se faire sans la volonté et la synergie des acteurs. Pour animer ce réseau, le rôle d'un opérateur de mobilité est essentiel. Afin de mettre en relief ces mécanismes, j'essaierai d'analyser le cas de l'Ille-et-Vilaine et plus particulièrement de la situation à Rennes, d'après ce que j'ai observé.

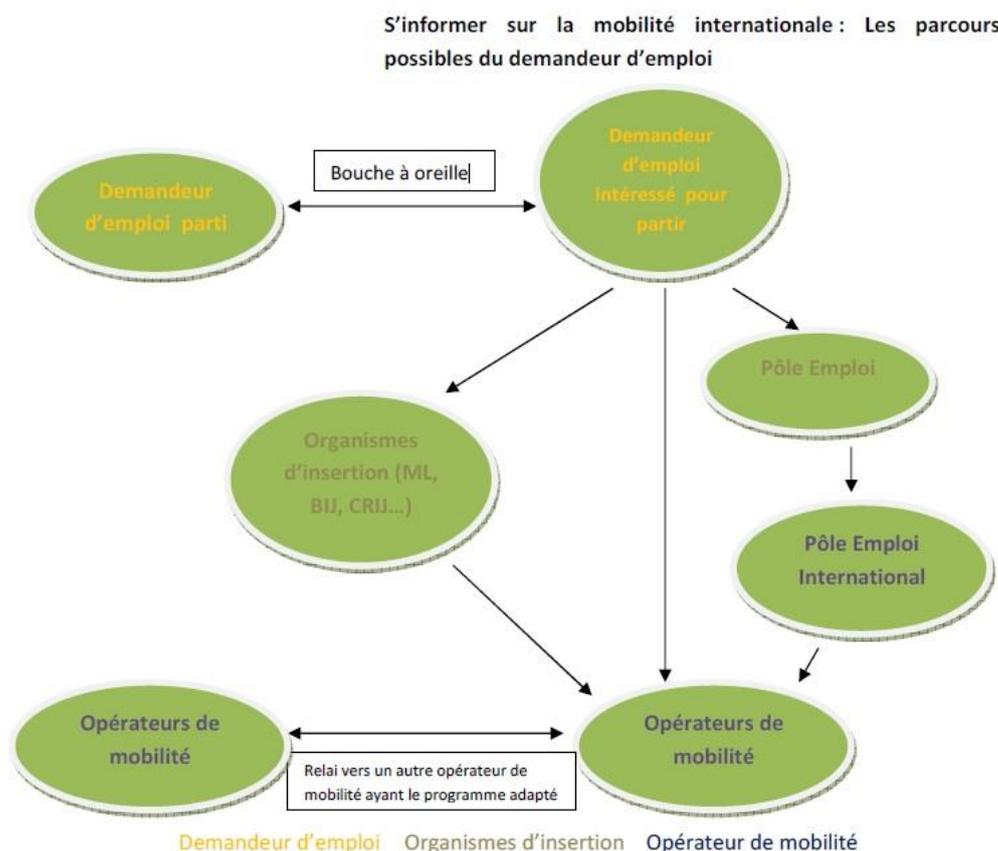
## LE ROLE ESSENTIEL DES OPERATEURS DE MOBILITE

La nature de l'opérateur varie d'un territoire à l'autre. Parfois ce seront les Missions locales qui prendront la référence d'un projet, comme à Fougères où la Mission locale a pris l'initiative d'un parcours de mobilité. Dans d'autres cas ce seront plutôt des centres sociaux ou des associations qui assureront la coordination.

En Bretagne et notamment en Ille-et-Vilaine, Jeunes à Travers le Monde a décidé de se positionner comme **coordinateur et porteur de projets/expérimentations** de mobilité courte en faveur des jeunes éloignés des dispositifs habituels de départ à l'étranger. L'association est garante de la cohérence entre le projet d'insertion professionnelle et le projet de mobilité internationale. Elle veille également à sa faisabilité. En somme, elle se positionne comme relais dans le parcours du jeune.

Ces projets n'auraient pas de sens s'ils n'associaient pas des **acteurs de l'insertion** qui ont un rôle clé dans la démarche. Ils assurent à la fois l'orientation des jeunes vers les dispositifs, leur repérage en amont, et leur suivi tout au long du projet.

En somme, quand un jeune est intéressé pour partir à l'étranger, il a plusieurs options et entrées possibles comme l'illustre le schéma ci-dessous. Selon son âge, il sera mis en relation avec un organisme d'insertion (Pôle emploi ou une Mission locale) qui l'aiguillera ensuite vers un opérateur de mobilité. Le parcours inverse est également vrai. C'est-à-dire qu'il peut trouver d'abord l'opérateur de mobilité (ex : JTM) puis être réorienté ensuite vers une structure d'insertion pour commencer son suivi. Cette connexion suppose alors une clarté dans la relation entre les deux principaux interlocuteurs que le jeune devra rencontrer afin de faciliter les démarches.



Étude d'impact. Kaléido'Scop. *Mobilité européenne et retour à l'emploi*. 2014

À Rennes, Jeunes à Travers le Monde est assez bien identifiée dans la ville mais surtout dans le département. Depuis 2009 et le développement de nouveaux projets, elle a renforcé son implication auprès des acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Bien que tous les professionnels n'aient pas intégré l'intérêt de la mobilité internationale comme outil d'insertion, le relais s'opère plutôt facilement avec ces acteurs.

Ainsi, au-delà de l'apport pour les participants, ce type de projet est bénéfique à l'ensemble des partenaires investis, parce qu'il permet une interconnaissance, un croisement de regards sur la situation des jeunes et une déconstruction des représentations sur les pratiques de chacun.

Cet effort de démocratisation des dispositifs de mobilité engagé depuis plusieurs années ne suffit pas encore à atteindre le nombre de jeunes escomptés. Voilà pourquoi l'association souhaite consolider et renforcer les actions mises en place, basées sur un accompagnement individuel, une réponse adaptée à la demande et une synergie des acteurs.

---

#### LE PARTENARIAT AU CŒUR DE LA DEMARCHE

Tout d'abord, il est important de rappeler que la qualité des partenariats dépend de **systèmes locaux d'acteurs** qui fondent les politiques locales. La notion de partenariat, généralisée depuis une trentaine d'année en France, désigne des formes de coopération entre les acteurs sociaux et des organisations relevant de différentes sphères<sup>20</sup>.

Historiquement, les systèmes locaux d'acteurs en matière de jeunesse en Ile-et-Vilaine sont plutôt bien intégrés et s'appuient essentiellement sur un maillage associatif développé. Ils fonctionnent sur le principe d'interconnaissance, d'échanges d'informations et sur le montage partenarial d'actions collectives.

En matière de mobilité internationale, la *Plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes* est venue officialiser et mutualiser les initiatives déjà ancrées dans le territoire. Ouverte à tous les acteurs de la mobilité, de la jeunesse et de l'insertion en Bretagne, elle répond à l'appel à projet lancé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) début 2015. Elle est la mise en application d'une volonté gouvernementale d'« accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes » affichée dans le plan Priorité Jeunesse, elle-même issue de la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> LONCLE, P., MUNIGLIA, V., L'influence des systèmes locaux d'acteurs sur les pratiques professionnelles - Partenariat et recours à l'autonomie professionnelle pour améliorer la prise en charge des jeunes vulnérables

<sup>21</sup> Source : <http://www.enroutepourlemonde.org/pro/la-plateforme/historique/>

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

Elle a pour objectif de dresser un maillage de référents et d'accompagnateurs pour diffuser la culture de la mobilité internationale dans les territoires et garantir l'équité d'accès des jeunes à cette mobilité<sup>22</sup>. En favorisant l'interconnaissance et le travail en réseau, elle permet la mise en place d'actions communes entre acteurs de la mobilité, de la jeunesse et de l'insertion.

Elle est portée juridiquement par Jeunes à Travers le Monde et pilotée par trois structures, chacune chef de file d'un axe : le CRIJ<sup>23</sup> Bretagne-réseau IJ (Information Jeunesse) pour l'axe 1 « informer », la MAPAR<sup>24</sup> pour l'axe 2 « former », et Jeunes à Travers le Monde pour l'axe 3 « accompagner ». Parmi les structures impliquées dans cette Plateforme on peut retrouver : les co-pilotes : le Conseil régional de Bretagne et la DRJSCS<sup>25</sup> en partenariat avec la DAREIC<sup>26</sup>, l'Association régionale des missions locales, le BIJ de Lorient, Concordia, le CRIDEV<sup>27</sup>, la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), Gwennili, etc.

En termes de mise en œuvre, JTM reprend ce modèle à une plus petite échelle, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs issus des champs de l'emploi et de l'insertion. L'expérimentation intitulée « *Une ferme envie de bouger* » illustre bien cette approche territorialisée (à l'échelle d'un quartier) basée sur cette dynamique partenariale multi-acteurs.

---

« UNE FERME ENVIE DE BOUGER ! »

En 2015, cinq jeunes habitant le quartier de Maurepas sont partis faire du Wwoofing<sup>28</sup> en Angleterre pendant 15 jours dans une ferme agricole. Cette mobilité est le résultat d'un travail partenarial entre plusieurs structures issues du champ de l'emploi, de l'insertion et de la prévention, qui ont co-construit le projet avec l'appui de JTM. Parmi

---

<sup>22</sup> Site en route pour le monde – espace pro. Repéré à : <http://www.enroutepourlemonde.org>

<sup>23</sup> Centre régional d'information jeunesse

<sup>24</sup> Maison d'accueil du pays de Redon

<sup>25</sup> Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale

<sup>26</sup> Délégué académique aux relations européennes et internationales

<sup>27</sup> Centre Rennais d'Information pour le Développement et la solidarité entre les peuples

<sup>28</sup> Terme emprunté de l'anglais. C'est un système d'organisation qui consiste à faire travailler bénévolement des personnes sur une exploitation agricole et biologique, en échange du gîte et du couvert.

(<http://www.linternaute.com>)

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

elles, on retrouve : la Mission locale, SEA Le Relais<sup>29</sup>, le CCAS<sup>30</sup>, la MEIF<sup>31</sup>, ainsi que les associations Anime et Tisse – qui a participé à l’animation des séminaires de départ et de retour – et Point Barre qui a accompagné le groupe sur la création d’une vidéo valorisant l’expérience.

Cette volonté d’inscrire son action au plus près des besoins du territoire et des aspirations des jeunes, constitue l’axe 3 du projet associatif<sup>32</sup>. Les objectifs de l’expérimentation étaient multiples. Il s’agissait à la fois de rendre la mobilité internationale accessible à tous ; lever les freins cognitifs à l’emploi et à la mobilité ; rattacher les jeunes les plus exclus du système des structures d’accompagnement et d’insertion ; remobiliser les jeunes dans leurs parcours personnel et professionnel ou encore favoriser une ouverture socioculturelle.

C’est en poursuivant sa démarche d’ouverture à de nouveaux publics et en créant un projet de mobilité adapté aux réalités de terrain, que JTM a engagé un étudiant qui a réalisé pendant six mois un diagnostic pour recueillir la parole et les envies des jeunes en matière de séjour à l’étranger.

Sa démarche l’a conduit à rencontrer des professionnels de l’emploi, de l’insertion et de la prévention ainsi que des jeunes habitant le quartier de Maurepas. De cette étude, sont ressorties cinq pré-requis de la part des jeunes pour envisager un départ à l’étranger. Ils ont ensuite servi de base à l’élaboration du futur projet :

- une mobilité courte
- une mobilité de groupe (si possible avec des « têtes connues »)
- une mobilité axée autour du travail manuel
- une mobilité valorisée financièrement (à travers une fiche de paie)
- une mobilité préparée, encadrée et accompagnée.

Adopté par l’ensemble des structures de Maurepas sollicitées cette année-là – un éducateur de la SEA le Relais, un conseiller d’insertion à la Mission locale, une chargée

---

<sup>29</sup> Sauvegarde de l’enfant à l’adulte

<sup>30</sup> Centre communal d’action sociale

<sup>31</sup> Maison de l’emploi, de l’insertion et de la formation professionnelle du bassin d’emploi de Rennes

<sup>32</sup> « Favoriser une démarche partenariale et territoriale » - Rapport d’activité JTM 2015

*Rodolphe RICHARD – Mémoire de l’Université de Rennes 1, de l’École des Hautes Études en Santé Publique, de l’Université de Rennes 2 & de l’UBO*

de mission à la MEIF et un accompagnateur local d'insertion au CCAS - le système de Wwoofing a été plébiscité car considéré comme mieux adapté à la demande initiale pour la dimension manuelle de la tâche, ainsi que l'Angleterre comme pays d'accueil, pour sa proximité, sa facilité d'accès et le déblocage linguistique.

Pour les porteurs du projet, il s'agissait aussi de lever les freins cognitifs à l'emploi et à la mobilité pour les jeunes ni en emploi, ni en formation. Autrement dit, se servir de la mobilité internationale comme un outil et un levier pour dépasser ses freins. À travers la préparation du séjour, certains jeunes allaient alors pouvoir reprendre des démarches auprès des structures d'insertion et se remobiliser dans leurs parcours.

Les jeunes étaient accompagnés sur place par un éducateur du Relais la première semaine, et un conseiller Mission locale la deuxième.

Revenus à la fin du mois de Juin 2015, ils ont ensuite fait le bilan de leur expérience avec l'animatrice d'Anime et Tisse et ont pu la valoriser grâce à l'outil vidéo mis à leur disposition tout au long du séjour par l'association Point Barre. Ce documentaire qui a servi de base pour ma mission - j'y reviendrai - reflète le choc culturel que cette expérience a provoqué bien qu'il ne montre pas toujours les périodes difficiles vécues par l'ensemble du groupe, jeunes comme accompagnateurs.

Au-delà de la plus-value d'une telle expérience sur le développement personnel (estime de soi, ouverture culturelle, apprentissage de la vie en collectivité, etc.), trois jeunes ont repris une activité professionnelle en CDI ou CDD, une a débuté une formation et un n'a pas donné de nouvelles sur sa situation à son retour.

La souplesse et la sécurité du cadre, couplées à la coordination et la mise en réseau multi-acteurs ont donc permis de lever les nombreux freins au départ pour monter un projet cohérent et bénéfique pour les jeunes et les professionnels.

À l'heure actuelle, la volonté est de poursuivre et d'étendre la dynamique à d'autres quartiers de la ville.

L'une de mes principales tâches était d'assurer la valorisation de ce projet par la diffusion du documentaire auprès des jeunes puis des professionnels. À travers l'utilisation de cette expérience via l'outil vidéo, je devais réamorcer une dynamique auprès de ces mêmes acteurs.

Plusieurs contraintes que je dévoile plus loin, ont nécessité une réadaptation du projet initial et l'ouverture vers un autre quartier : le Blosne.

Bénéficiant d'un réseau d'acteurs important déjà sensibilisés à la question de la mobilité internationale, le quartier du Blosne réunissait les critères favorables à un nouveau terrain d'expérimentation. Ainsi, après plusieurs semaines de réflexion et de sensibilisation, des premières rencontres ont eu lieu entre les professionnels travaillant dans les structures du quartier (Cercle Paul Bert, Mission locale, SEA Le Relais, la MEIF, etc.) et JTM. Des premières réflexions ont ainsi émergé pour construire un parcours cohérent de mobilité qui favorise :

- un accompagnement progressif
- un cadre souple balisé en plusieurs étapes qui permette des entrées et sorties à chaque moment du parcours
- de multiples orientations possibles à chaque fin d'étape.

La logique de **parcours** de mobilité progressive est extrêmement importante car elle permet la construction d'étapes structurantes et sécurisantes tout au long du projet. Elle présente l'avantage de rendre cohérent l'avant – pendant et l'après mobilité, dans le but de favoriser à plus ou moins long terme, l'accès à l'autonomie et à l'insertion sociale et professionnelle. Depuis quelques temps, JTM développe ces expérimentations sur ce modèle de manière à favoriser l'émancipation par étapes progressives.

Concrètement, le parcours est semé de différentes phases entre lesquelles chaque jeune peut s'engager ou se désengager et être accompagné vers un autre projet. C'est le cas d'un projet qui est né récemment autour de la découverte des métiers de l'animation et du travail social en Espagne destiné à des jeunes en insertion ou en réorientation

résidant dans les Pays de Vallon de Haute Bretagne et dans les quartiers politiques de la ville de Rennes. Ce parcours prend la forme suivante :



Une première mobilité à visée interculturelle pour déconstruire les obstacles cognitifs à un départ à l'étranger et vivre une première expérience interculturelle et collective positive.

La deuxième étape pour découvrir ces nouveaux métiers pendant un mois et vivre une expérience individuelle positive à l'étranger en lien avec le projet professionnel.

Enfin, la dernière phase, plus longue, pour se former par un stage ou une formation d'animation volontaire (BAFA<sup>33</sup>-BAFD<sup>34</sup>) ou professionnelle (BAPAAT<sup>35</sup>-BPJEPS<sup>36</sup>) et vivre une mobilité émancipatrice d'un point de vue personnel et professionnel.

C'est en s'appuyant sur l'existant et ces nouvelles expérimentations que JTM ambitionne de construire ce projet avec les partenaires mobilisés dès la rentrée prochaine. Bien avant la phase de coordination et de mise en réseau, l'une des étapes qui a constitué l'objet de mon stage a porté sur la **sensibilisation des professionnels à la mobilité comme outil d'insertion** qui a constitué la principale réflexion pendant six mois. Cette étape, bien que nécessaire, a constitué la phase la plus longue du projet et a pu retarder le lancement d'une nouvelle action de mobilité à la fin de ma mission. Après plusieurs rencontres la quasi-totalité des acteurs rencontrés sont ressortis convaincus de l'apport d'un tel projet. Pourtant, il n'est pas toujours facile de valoriser les mérites de ce type de projet auprès de professionnels empreints de nombreuses représentations à ce sujet.

<sup>33</sup> Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

<sup>34</sup> Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs

<sup>35</sup> Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

<sup>36</sup> Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

## II) INTERET ET USAGE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'INSERTION

Utiliser la mobilité internationale comme outil d'insertion n'était pas quelque chose que j'avais intégré avant de débiter ce stage. Lorsque j'en parlais autour de moi, certains ne comprenaient pas l'intérêt pour des jeunes en situation de recherche d'emploi d'aller vivre une expérience à l'étranger (sous-entendu « ils ont bien d'autres soucis à régler en amont : emploi, logement, santé, etc. »). Pour d'autres professionnels, il était peu concevable d'imaginer envoyer des jeunes à l'étranger alors que certains peinaient à dépasser les frontières de leur quartier. Au fur et à mesure de mon intégration j'ai pu constater combien un séjour à l'étranger, même d'une courte durée, pouvait avoir un impact sur la trajectoire de vie d'une personne. Mieux, elle pouvait même être utilisée comme un moyen de dépasser les frontières "interurbaines" ou celles liées à l'environnement familial. Autrement dit, utiliser la mobilité internationale pour travailler sur d'autres aspects du parcours d'insertion socioprofessionnelle.

### UN CHANGEMENT DE REGARD SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE

Les différentes expérimentations<sup>37</sup> construites autour du même schéma que l'expérimentation « *Une ferme envie de bouger* » ont donné des résultats probants sur les pratiques professionnelles. Cela a eu comme effet une meilleure considération des jeunes par les pouvoirs publics (élus et techniciens municipaux en particulier), mais également de la part des structures d'insertion ou d'orientation : « *les conseillers pensent désormais davantage à évoquer aux jeunes les différents types de séjours qu'ils peuvent effectuer, et intègrent la dimension « solidarité » qui existait peu auparavant* »<sup>38</sup>. Mieux, les actions montées dans ce cadre ont permis à la structure porteuse de se faire connaître à un public différent de celui qui s'adresse habituellement à elle.

Le diagnostic réalisé à Maurepas il y a deux ans a montré plusieurs niveaux de représentations concernant la mobilité internationale. Premièrement, le besoin chez certains professionnels de privilégier la mobilité au niveau local :

---

<sup>37</sup> CAREL, S., GUYON, M., MAZOUIN, A., Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage. Céreq

<sup>38</sup> Ibid., p33

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

« Au niveau international je ne sais pas. Au niveau local, on essaie de faire en sorte que les jeunes bougent déjà dans leur quartier, y'a des choses à faire dans le quartier, bougent aussi en projection, c'est important de travailler sur le quotidien, qu'ils peuvent assumer le fait d'avoir du temps régulier pour leurs activités associatives ou sportives. On fait des sacrifices où on est à l'heure de l'entraînement (...). On peut bouger à l'international en restant dans le quartier, il y a cinquante nationalités déjà donc assez intéressant. Première question est-ce que déjà les jeunes peuvent être mobiles dans la ville, peuvent-ils être mobiles sur l'accès aux droits et pourquoi pas dans le département, la région ou le pays. C'est déjà ça, je dis tu peux aussi carrément sortir de Rennes et aller en Angleterre par exemple, mais on a déjà ces processus-là, qui paraissent essentiels, on va gagner du temps ». Propos d'un directeur d'un centre de loisirs<sup>39</sup>.

Ce discours illustre bien les nombreuses barrières rencontrées par les jeunes et l'idée que la mobilité s'apprend. Devant ces freins, il est alors difficile pour certains professionnels d'imaginer dépasser des frontières plus lointaines. Pour d'autres, confrontés au même public mais dans d'autres contextes, les jeunes s'approprient de plus en plus la mobilité internationale à travers notamment des idéaux représentés dans les médias :

« L'intérêt pour les jeunes est de reproduire ce qu'ils voient à la télé, s'installer par exemple à Dubaï, c'est aller faire de la tune là-bas, souvent ils me disent qu'il y a des opportunités là-bas que tu n'imagines pas ; aller au Maroc parce qu'il y a des créneaux qui sont à prendre, je connais quelques-uns qui ont essayé mais ils se sont cassés les dents ». Propos d'un éducateur de rue.

À l'inverse, les professionnels qui travaillent depuis plusieurs années avec JTM sont convaincus de l'utilité de la mobilité internationale dans leurs pratiques :

« Pour moi, les stages [à l'étranger] permettent de gagner deux ans dans l'accompagnement ». Propos d'une conseillère en insertion lors d'un COPIL organisé par JTM en 2015

Lors de cette journée, plusieurs apports sont ressortis d'une expérience à l'étranger : l'ouverture d'esprit ; une remobilisation sur le parcours : un travail sur l'estime de soi, etc.

---

<sup>39</sup> Tous les propos des professionnels décrits ici sont issus de la recherche menée par l'ancien stagiaire de JTM sur la question des freins à la mobilité.

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

*« Pour le référent, c'est un moyen de les autonomiser tout en les accompagnant. On leur permet une prise de risque et c'est tellement énorme, qu'ils reviennent transformés. Les stages à l'étranger répondent à un besoin non exprimé et joue sur la question du c'est possible ! ».*

Autre aspect : la méconnaissance de la part des professionnels des dispositifs de mobilité internationale, maillon pourtant essentiel pour l'accès à ces dispositifs à ce public :

*« Une des barrières est la méconnaissance des travailleurs sociaux et des structures qui portent, qui sont en lien direct avec les jeunes, cette méconnaissance-là effectivement freine, parce que quand tu dis à un jeune qui a un projet de mobilité 'va voir JTM', bah il faut qu'il fasse la démarche d'y aller, tout le monde n'est pas prêt à faire cette démarche. Par contre, si l'animateur de l'accueil jeune dit à ce jeune 'qu'il y a des programmes qui existent et que tu pourras réaliser ton projet mais tu dois aller voir JTM', là le jeune il ira ».*

Propos d'une facilitatrice dans une association d'éducation populaire.

On voit ici que l'absence de connaissance ou de considération peut constituer un frein à l'accès à la mobilité internationale pour des jeunes accompagnés par ces structures. Lors de ma mission, j'ai pu observer combien la relation entre l'opérateur de mobilité qu'est JTM, et les structures d'insertion-professionnelle est essentielle. Celle-ci ne peut se faire sans une sensibilisation en amont des actions de l'association afin que les conseillers orientent au mieux les jeunes en insertion en cohérence avec leur projet. À l'inverse JTM aura un rôle d'information et de formation tout au long de l'accompagnement du jeune jusqu'à son retour de mobilité. Cette reprise de contact est généralement établie à travers l'accompagnement au retour et le bilan suite au séjour à l'étranger (via les séminaires de retour). Ils permettent de capitaliser et valoriser l'expérience des jeunes.

## L'EXPERIENCE DE MAUREPAS VENUE RENFORCER L'INTERET POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE

Lors de mon arrivée, j'ai été confronté à des professionnels de l'emploi, de l'insertion et de la prévention, convaincus que la mobilité internationale avait un effet bénéfique dans la trajectoire des jeunes. L'expérience vécue à Maurepas a d'ailleurs renforcé ce sentiment. Même si tous y percevaient l'intérêt, ils ne mettaient pas en avant les mêmes arguments pour en décrire les bienfaits. Les professionnels de la prévention défendaient l'idée que cette expérience avait un impact sur le comportement du jeune en premier lieu, en permettant la « rupture » avec son environnement familial. À l'inverse, les professionnels de l'insertion préféraient valoriser l'acquisition de compétences et de codes élémentaires utiles à l'entrée sur le marché du travail. On remarque ici, les différences d'approche entre des sphères professionnelles qui ont pourtant l'habitude de travailler ensemble mais qui ont une manière différente d'appréhender ce type de projet selon leur position. À travers la question du sens, c'est aussi la convergence vers une définition commune du « public éloigné de la mobilité » qui se pose. Ce projet s'adressera-t-il à des jeunes déjà engagés dans un parcours d'insertion (inscrits en Mission locale ou au CCAS) ? Devra-t-il cibler plutôt en priorité des jeunes éloignés de ces structures d'insertion ? Doit-on assurer une mixité des profils ?, etc. Autant de questions qui font partie de la démarche projet et auxquelles il faudra répondre pendant la phase de concertation.

Ces exemples montrent ici que, même si le désir de travailler ensemble est présent, le registre collaboratif se heurte à des difficultés multiples<sup>40</sup>. L'expérimentation menée à Besançon dans le texte de Carel et Déloye fait ressortir des difficultés liées à la gestion de projet : identifier et s'accorder sur les difficultés rencontrées ; l'absence de réflexion sur les mesures palliatives à mettre en œuvre le cas échéant ; des divergences stratégiques entre directeurs de structures ; des revendications quant au leadership ; du travail collaboratif, etc.

Concernant la mission de stage, j'ai observé des similitudes avec l'analyse des deux auteurs, notamment sur l'identification du public cible. Des divergences quant à la visée

---

<sup>40</sup> Carel.S ; Déloye.F, Améliorer l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité internationale, Céreq, 2012

d'un tel projet sont ressorties entre les structures issues du champ de l'insertion d'un côté (les Missions locales) et celles issues du champ de la prévention (SEA le Relais). Les premières défendaient l'idée que ce type de projet devait favoriser davantage la remobilisation sur le projet professionnel des jeunes en travaillant sur leur « employabilité », quand la deuxième considérait que si l'intérêt était d'atteindre « les jeunes les plus éloignés », il semblait alors plus judicieux d'axer le projet autour de la remobilisation personnelle et de l'estime de soi. Dans la pratique, les défenseurs de du développement de compétences professionnelles, concevaient alors une mobilité par l'entrée « métiers » afin de valoriser des compétences autour d'un champ professionnel spécifique. Les acteurs de prévention apparentaient plutôt l'expérience comme un séjour de rupture pour travailler sur l'estime de soi et la remobilisation dans le parcours personnel.

Pour la dynamique engagée à Maurepas, la précédente expérimentation a permis d'identifier les limites et les apports de ce type d'expérience pour élaborer un projet encore plus adapté et cohérent. Ils ont jugé très satisfaisants l'expérience précédente et le système de Wwoofing est apparu pertinent aux yeux de tous.

Au Blosne, la dynamique est nouvelle et de nouveaux besoins et réponses devront être définis pour construire une offre adaptée au territoire et aux jeunes concernés.

Mener ces deux projets en parallèle était donc très intéressant car cela m'a permis de comparer les réflexions engagées de chaque côté. J'ai ainsi repéré les points de convergence mais également des différences liées à des intérêts ou des représentations contraires, que vous pouvez retrouver en **Annexe 2**. Sous l'impulsion de JTM, la logique de parcours progressifs de mobilité a été approuvée des deux côtés. L'idée étant de favoriser un cadre souple avec des possibilités d'entrée et de sortie à chaque étape de mobilité. Il a également été rappelé de la nécessité d'impliquer les jeunes en amont et tout au long de l'expérimentation en portant l'attention sur l'accompagnement et le suivi au retour de la mobilité. Pour définir un cadre commun, la définition de critères d'évaluation a été évoquée.

Ces réflexions ont montré combien il est très important de se mettre d'accord en amont sur le sens donné au projet ou à l'expérimentation, aux conditions de mise en œuvre et

aux résultats attendus. Ces points-clés de la démarche projet ne sont pas acquis au départ même si des habitudes de travail existent au préalable. De plus, ce travail implique d'enrôler l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir, qu'ils soient en charge de la coordination ou du suivi des jeunes. Et ceux afin d'éviter l'écueil de la stratification des décisions qui a pu intervenir lors de précédentes expérimentations.

À Maurepas, la dynamique a mis du temps à se relancer. Premièrement, parce que je suis arrivé au moment de la phase de diffusion du documentaire qui prenait le pas sur l'émergence d'un nouveau projet, mais aussi parce que l'un des partenaires principaux qui a contribué grandement à la précédente expérimentation estimait qu'il était trop tôt pour amorcer une nouvelle action. Ce n'est qu'à la suite de la présentation du documentaire au Groupe solidarité emploi (GSE) de Maurepas que les partenaires (la Mission locale, SEA Le Relais, la MEIF, le CCAS et Anime et Tisse) se sont remobilisés pour envisager une reconduite à partir de septembre. Convaincus par la pertinence de l'action, il a été intéressant de constater qu'ils se sont saisis eux-mêmes du projet en formulant à la fois des idées sur son contenu (des étapes de mobilités progressives de mobilité en France, une extension à d'autres quartiers de la ville...) et sur l'organisation de travail (en fixant une prochaine date de rencontre et en définissant l'objet de la future réunion). Ce genre d'initiative est plébiscité par JTM qui souhaite à long terme que les partenaires de l'insertion se positionnent comme porteur d'idées, pour que l'association intervienne simplement en relais et soutien de l'action.

Au Blosne, la dynamique est différente dans la mesure où aucun projet de mobilité internationale n'était lancé jusqu'à présent avec JTM. La première étape a donc été de prendre contact avec les acteurs avec qui l'association travaillaient déjà (Cercle Paul Bert, SEA le Relais, Mission locale) pour entamer une première réflexion. L'utilisation du documentaire a également joué un rôle important pour présenter le projet à de nouveaux acteurs et en montrer l'intérêt (à la Maison de Suède et au siège du Relais notamment). Une réunion d'information sur les dispositifs de mobilité de JTM organisée au Centre social du Blosne a permis de rencontrer d'autres professionnels pour les sensibiliser à ce type d'action. Avec un collègue de JTM, nous avons rencontré des éducateurs de prévention du Relais intervenant au Blosne, une conseillère de la Mission locale et un animateur du Cercle Paul Bert.

Progressivement, un tissu d'acteurs s'est constitué et une réunion à la fin du mois de mai a réuni l'ensemble des professionnels rencontrés depuis le début. L'objet de ce temps de rencontre a finalement plus consisté à sensibiliser les professionnels à l'intérêt de ce type d'action dans leurs pratiques, qu'à travailler sur l'écriture d'un nouveau projet. Lors de cette réunion, il était intéressant de constater que la logique de co-construction qui constitue la base de l'expérimentation, n'était pas toujours intégrée par tout le monde : une conseillère en insertion pensait au départ qu'on lui présenterait un projet "clé en main". Cependant, chaque personne est sortie satisfaite de la réunion et s'est dit prête à réfléchir à une future expérimentation courant Septembre/Octobre.

À partir de Septembre, les partenaires de Maurepas d'un côté, et du Blosne de l'autre, se retrouveront pour écrire le projet en tenant compte des données énoncées par chacun.

Ces deux dynamiques cristallisent tout l'intérêt et la difficulté à faire comprendre aux partenaires l'intérêt d'élaborer collectivement ce type de projet, mais également la nécessité de travailler ensemble en partant à la fois des besoins et aspirations des jeunes et de l'expertise des professionnels.

Au final, bien que l'avancée des projets ne soient pas allés aussi vite que je l'aurai souhaité au départ de ma mission, ce travail de mise en réseau des acteurs et de coordination ont été riches en enseignements et m'ont énormément appris d'un point de vue personnel et en termes de posture professionnelle. Ce sont ces points et une analyse réflexive de ma mission que je vous propose de découvrir dans une troisième partie.

### III) REGARDS SUR L'EXPERIENCE DE STAGE

#### UNE POSITION FACILE A TROUVER DANS LA STRUCTURE

Lors de mes recherches de stage, plusieurs opportunités se dégagèrent, dans différents domaines d'intervention : sur l'engagement des jeunes en Service Civique à la DDCCS 37 ; sur l'outil numérique dans une fédération d'Éducation populaire, et sur la démarche-qualité dans une Mission locale. Bien que je connaissais peu la mobilité internationale, ma préférence s'est tournée vers Jeunes à Travers le Monde pour plusieurs raisons.

Premièrement parce que cette mission me permettait d'être dans une phase de conception et non dans la réalisation d'une étude ou d'un diagnostic comme ce fut le cas lors de précédents stages. Cette expérience me permettait également de travailler en partenariat avec une multitude d'acteurs issus du champ de l'insertion et de la mobilité internationale (via la Plateforme ou les partenaires existants de JTM). J'ai ainsi compris que ce n'était pas tant la taille de la structure qui faisait son influence mais sa capacité à créer du lien dans le territoire. Grâce à son réseau étoffé de partenaires en Ille-et-Vilaine et plus largement en Bretagne, Jeunes à Travers le Monde m'a permis de découvrir de nombreux domaines d'intervention au-delà du champ de la mobilité internationale.

L'ouverture vers de nouveaux projets répondant à de nouveaux besoins qui obligent l'association à s'ouvrir vers de nouveaux domaines d'intervention m'a donné une palette large de compétences que j'ai pu développer tout au long de la mission. Ainsi, j'ai appréhendé l'aspect technique de la profession à travers le montage de dossier de subvention, les démarches administratives pour accompagner une personne en instance de départ ou encore les étapes pour construire un programme de mobilité.

J'ai également été au cœur de ce qui fonde l'action de l'association : l'accompagnement des publics, à commencer par le premier accueil. Celui-ci est primordial car il permet d'entendre la demande de la personne et de l'orienter vers le dispositif le mieux approprié. De plus, il m'a permis d'assimiler plus rapidement les dispositifs de JTM au fil des semaines. En participant aux sessions de préparation au départ et au retour, j'ai observé la manière de fédérer un groupe à travers plusieurs techniques d'animation. J'ai également mené des entretiens avec des collègues de l'association, concernant la

sélection des candidats pour les dispositifs Atlas Bénin<sup>41</sup> et Auberge<sup>42</sup> pour des publics « en insertion » (Mission locale et allocataires du RSA).

Enfin, j'ai mené une séance d'information collective au Centre social du Blosne dans le cadre du projet « *Une ferme envie de bouger* ». J'ai ainsi été en contact direct avec les jeunes et les professionnels du quartier (éducateurs de rue, conseillers Mission locale, accompagnateurs locaux d'insertion, etc.) que j'ai retrouvé ensuite lors de réunions partenariales.

J'ai donc découvert une multitude de pratiques professionnelles et de publics (certains dans un parcours d'insertion avancé, d'autres en plus grande difficulté et en questionnement sur leur avenir).

J'ai ainsi appréhendé plusieurs dimensions dont la question de l'accompagnement et du suivi des jeunes, de la coordination et de la mise en réseau des acteurs et de la vision politique de la mobilité internationale à travers les actions de la Plateforme bretonne de la mobilité.

Enfin, j'ai apprécié les conditions de stage notamment la petite taille de l'association qui, en plus de permettre une meilleure intégration, a été facilitatrice dans l'échange avec les autres salariés. J'ai ainsi travaillé avec l'ensemble de l'équipe à un moment donné de ma mission<sup>43</sup>. Comme indiqué plus haut, sa petite taille contraste avec l'envergure dont elle dispose dans le département et plus largement en Région Bretagne. En effet, elle est plutôt bien identifiée par l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de cette thématique. Le fait que l'association soit porteuse juridique de la Plateforme appui cette reconnaissance. Son désir de s'ouvrir à de nouveaux publics depuis quelques années en menant des projets territorialisés, renforce aussi sa position auprès des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la prévention dans les quartiers Politiques de la ville mais également dans les communes péri-urbaines (dans le pays des vallons de Vilaine avec le projet Animation Espagne).

---

<sup>41</sup> Stage de la formation professionnelle au Bénin pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant en Ille-et-Vilaine

<sup>42</sup> Stage de la formation professionnelle dans le domaine du tourisme, hôtellerie-restauration au Royaume Uni et Irlande pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant en Bretagne.

<sup>43</sup> L'équipe est composée d'une directrice, de trois chargées de mission mobilité internationale, d'une comptable, d'un coordinateur de projets et d'une chargée de communication.

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

À travers toutes ces dimensions, je me suis rendu compte du foisonnement d'initiatives qui existent en Bretagne concernant les dispositifs de mobilité internationale. Bien qu'un effort de mutualisation des connaissances et des moyens s'opère progressivement, une mise en réseau plus importante (permise par la Plateforme ?) devrait révéler et faire fructifier les différentes initiatives existantes ou en cours de développement.

#### LA DEMARCHE PROJET : UN CHEMINEMENT PAS A PAS

Lors de mon arrivée dans la structure le 4 Janvier, j'ai été chaleureusement accueilli par toute l'équipe qui a grandement facilité mon intégration dès les premiers jours. Désireux de m'immerger dans l'activité de l'association, j'ai pris le temps d'observer son fonctionnement, de participer à l'ensemble des actions de la structure (réunions d'équipe, séminaires de départ, accueil du public, etc.) et de m'entretenir avec chaque salarié dès mon arrivée. Ces premiers pas dans la structure ont été essentiels pour en comprendre son histoire, son fonctionnement et ses enjeux actuels.

En parallèle, j'ai été très rapidement immergé dans la mission en rencontrant les partenaires dès la deuxième semaine après mon arrivée. Une réunion était organisée pour me présenter, tirer le bilan de l'expérimentation précédente et repartir sur une nouvelle dynamique.

Ces premières semaines de stage ont donc été riches et il n'était pas toujours aisé de trouver sa place entre une phase d'observation nécessaire et les premiers contacts avec les partenaires qui annonçaient le début de la mission. Pendant cette période, j'ai pu compter sur le soutien appréciable de Carole Zandona puis d'Esteban Vallejo.

Les contours de la mission se sont affinés au fur et à mesure de la mission, en fonction de la volonté des partenaires à poursuivre ou non l'expérimentation. Avant de les rencontrer, je m'interrogeais sur ma posture : comment me positionner auprès des partenaires ? Comment dépasser mes limites techniques à propos de la démarche projet et les dispositifs de mobilité internationale ? Quelles propositions leur soumettre à l'issue de ces discussions ?

Au sortir de la réunion, l'ensemble des partenaires se sont laissés le temps de la réflexion avant de repartir sur un nouveau projet de mobilité. Dans un premier temps, il

s'agissait en fait plus de tirer le bilan de la précédente expérimentation et de la valoriser auprès des jeunes et des partenaires. En termes de posture, cette rencontre s'est révélée très intéressante. En effet j'ai été confronté à plusieurs reprises aux difficultés inhérentes à la démarche projet liées à des questions de temporalité, aux différences d'implication des acteurs, à l'inadéquation entre la proposition formulée et les besoins actuels des structures, etc.

Malgré ce groupe de professionnels bien intégrés dans les projets de l'association, j'ai constaté combien le temps de remobilisation et de sensibilisation était nécessaire pour convaincre de la pertinence d'un tel projet.

Face à la première et petite contrariété rencontrée au sortir de la réunion, j'ai dû faire un pas de côté pour faire évoluer la mission. J'ai fait le choix de repartir à zéro en tirant le bilan de la précédente expérimentation. Pour cela, j'ai rencontré les professionnels ayant participé au projet pour recueillir leur ressenti. Le temps de diffusion de la vidéo auprès des jeunes puis des différents partenaires m'a permis de mieux comprendre l'utilité d'une telle action. Je me suis servi de cet outil pour sensibiliser d'autres acteurs afin d'amorcer une nouvelle dynamique à Maurepas dans un premier temps puis dans d'autres quartiers voyant que celle-ci mettait du temps à se relancer.

Finalement, la diffusion du documentaire a constitué une large partie de ma mission. Une première projection a donc été organisée auprès des participants en présence de l'un des accompagnateurs et de l'équipe de Point Barre. Trois jeunes sur cinq étaient présents lors de cette soirée. Ce moment a permis de se retrouver et d'apprécier pour la première fois le résultat de leur travail. Les jeunes en sont ressortis plutôt satisfaits. L'un d'entre eux était venu avec quelques amis à lui, qui ont fortement salué l'initiative. Après ces retrouvailles, de nouvelles diffusions ont eu lieu auprès de professionnels : à Maurepas, dans le cadre d'un GSE tout d'abord, lors d'une journée en lien avec la Plateforme, puis auprès de professionnels du Blosne, de Bréquigny et de Maurepas. La vidéo a également été présentée à l'Assemblée générale de l'association le 20 juin dernier. Ce support s'est avéré très utile pour sensibiliser les professionnels à l'intérêt de la mobilité internationale dans leurs pratiques. En effet, son format court résume parfaitement l'impact que ce type d'expérience peut avoir pour un jeune.

Pour combler les temps de latence inhérents à la démarche projet, je m'investissais également sur les activités de l'association. Cette période de flottement a été bénéfique puisqu'elle m'a permis de découvrir l'ensemble des dispositifs de JTM en participant à leur mise en place, par la participation au processus de sélection des candidats aux dispositifs Atlas Bénin et Auberges ; à la rédaction du bilan de l'expérimentation « *une ferme envie de bouger* », etc.), ou en observant leur fonctionnement (participation au séminaire de préparation au départ ; réunion sur le projet Animation Espagne ; participation aux journées de rencontres dans le cadre de la Plateforme, etc.).

Accompagné par un salarié de l'association, je continuais à faire évoluer mission en élargissant le champ d'intervention. Grâce à son réseau d'acteurs situés au Blosne, nous avons pu sensibiliser quelques professionnels travaillant dans les Missions locales ou au Relais, à l'éventualité d'un tel projet pour les jeunes qu'ils accompagnent.

Ces différents temps de concertation ont permis d'amorcer une nouvelle dynamique dans le quartier du Blosne. Cette opportunité a agi comme une bulle d'air dans ma mission. Mobiliser l'expérimentation précédente s'est révélée essentielle pour témoigner de sa pertinence.

Au mois de juin, un noyau de professionnels du Blosne s'est donc constitué pour engager une réflexion qui devrait s'officialiser à la rentrée prochaine.

Dans le même temps, les partenaires de Maurepas se retrouveront pour poursuivre la démarche engagée, à la rentrée prochaine également. Il aura donc fallu attendre environ quatre mois après le début de ma mission pour que les partenaires envisagent la reconduction de ce type d'action.

Avec le recul, ce temps était nécessaire pour poser les premières fondations. Bien qu'il ait été frustrant de ne pas être allé au bout de la démarche projet – de la conception à la réalisation – comme je me l'imaginais au départ, j'ai apprécié avoir participé au lancement de ces deux dynamiques.

L'ensemble des contributions récolté pendant six mois m'ont permises de rédiger un document synthétique de travail. Celui-ci reprend les réflexions de l'ensemble des

acteurs rencontrés pendant six mois et servira de base pour amorcer un futur projet de mobilité partagé et co-construit à partir de Septembre.

#### MA PLACE DE (FUTUR) PROFESSIONNEL : LA LIBERTE D'EXPERIMENTER

La position de stagiaire dans une structure est ambivalente. Elle donne la chance d'expérimenter et procure la liberté de proposer et d'innover. La fonction pédagogique et de formation qu'elle occupe permet d'adopter une posture réflexive permanente sur sa pratique grâce au retour en formation.

Néanmoins cette place reste difficile à définir et pose la question de la reconnaissance auprès des partenaires extérieurs. Cette réflexion constituait mon questionnement de départ: dois-je me présenter en tant que stagiaire ou personne en charge de tel ou tel projet? C'est bien la question de la légitimité auprès des partenaires qui se pose. Une autre difficulté venant s'ajouter à celle-ci, qui n'est pas à exclure, le « turn-over » important dans chaque structure qui rend parfois difficile la continuité des projets (ce phénomène pourrait faire l'objet d'une étude à lui tout seul...). Cela a comme conséquence notamment de freiner l'avancée des projets et accentue les difficultés de temporalité dans la mise en place de l'action.

La légitimité s'acquiert également en interne auprès de ses collègues. Étant pleinement intégré dans la structure d'accueil, je bénéficiais d'une totale confiance de la part de tout le monde dont celle de la directrice, qui voyait un réel intérêt à ce stage. C'est pourquoi je n'ai pas perçu de différence de traitement avec les autres salariés. Cette considération m'a permis petit à petit de me situer dans la structure non plus en tant que stagiaire nouvellement arrivé, mais comme un futur professionnel en formation. Les difficultés rencontrées qui m'obligeaient à m'adapter constamment m'ont permis de développer des compétences personnelles (sens du compromis, écoute, prise de recul, etc.) et professionnelles (capacité d'analyse d'une situation, coordination et mise en réseau d'acteurs, etc.).

De plus, la liberté d'expérimenter que me procurait la mission s'est révélée être un atout. En effet, la position de stagiaire m'a permis d'essayer, d'innover, en prenant le risque de se tromper mais aussi de réussir. Au sortir d'une rencontre avec des professionnels de la Mission locale, je me souviens d'une discussion que j'ai eue avec l'animateur-  
*Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO*

coordinateur de l'association qui m'a beaucoup aidé par la suite. Il m'expliquait que la position de stagiaire permettait d'expérimenter quitte à se tromper. Un droit à l'erreur qu'on accordait moins une fois que l'on devenait salarié.

En parallèle de ma mission, j'ai observé à son contact, la manière de fédérer un groupe à un projet qu'il menait dans le Pays des vallons de Vilaine autour de la découverte des métiers de l'animation en Espagne. Grâce à lui, mais également aux autres dispositifs développés par JTM (Jersey Day notamment), j'ai été convaincu de la pertinence de la logique de parcours. En effet, bien que des milliers de jeunes bénéficient de dispositifs de mobilité, franchir une frontière n'est pas un geste anodin : bouger s'apprend. C'est pourquoi développer des étapes progressives de mobilité est nécessaire pour certains jeunes. Au-delà du voyage, j'ai également appris que la mobilité internationale était un outil d'insertion socioprofessionnelle. La mobilité internationale n'est pas une finalité en soi, mais un levier pour ôter les freins à l'insertion sociale et professionnelle. En cela j'ai pu constater à quel point elle agit comme un déclencheur dans le parcours du jeune.

En résumé, le cadre souple et le suivi constant qui m'ont été offerts au cours de cette période ont donc favorisé des conditions favorables à l'exercice de ma mission.

En tant que futur professionnel de jeunesse, s'intégrer dans une structure en pleine restructuration avec le départ d'anciens et l'arrivée de nouveaux salariés, une réflexion sur une nouvelle organisation de travail et le lancement de nouveaux projets pour l'année, était un défi. J'ai ainsi participé aux adaptations liées à ces changements et à la mise en place de nouvelles habitudes de travail. Le fait que je sois à la fois accompagné par la directrice de l'association et au contact direct avec les chargées de mission de mobilité internationale m'a procuré une place de choix. Je bénéficiais donc de l'expertise de chacun en fonction de leur position. Autrement dit, je pouvais faire facilement le lien entre l'aspect politique des décisions prises et leur mise en application sur le terrain. Une gymnastique que j'espère garder tout au long de mon parcours professionnel.

Au final, ces périodes qui ont alterné à la fois l'observation et la production, ponctuées de remise en question et de prise d'initiatives, ont été très formatrices. Même si je garde une certaine frustration de ne pas avoir été au bout de la démarche qu'aurait été le départ en mobilité d'un groupe de jeunes, cette expérience s'est révélée très

constructive dans mon parcours de formation. J'ai été immergé au cœur d'une structure en pleine transformation et en plein développement. Une association qui, comme l'autonomie qu'elle accorde à ses stagiaires expérimente et adapte ses actions en permanence et selon les besoins. Le fait que la mission n'est pas été clairement définie au départ parce qu'elle dépendait surtout de la volonté des partenaires à s'investir ou non dans le projet a été au final bénéfique. Cela m'a permis d'être dans une logique de co-construction, d'abord avec l'équipe de JTM puis avec les partenaires. La crainte que j'avais au départ vis-à-vis de ma position de stagiaire s'est vite dissipée et j'ai su rapidement trouver ma place.

J'ai ainsi eu la liberté d'expérimenter, d'avancer au rythme des envies et des disponibilités de chacun et c'est bien cela qui fonde selon moi le cœur de la démarche projet : co-construire ensemble un projet, une action, en tenant compte des besoins, des idées et des envies de chacun. Avec du recul j'ai été content de répondre à cette mission qui j'espère aboutira vers un nouveau projet de mobilité à la rentrée.

Cette expérience m'a donné un bon aperçu de possibles postes à pourvoir à la sortie de la formation. Ce que je recherchais au départ, c'est-à-dire être en position de concevoir et d'élaborer un projet d'action en partenariat a été pleinement atteint et m'a donné l'envie d'approfondir cette démarche à l'avenir.

## CONCLUSION

J'ai été heureux de participer à ce projet associatif en effectuant cette mission qui répond un nouvel enjeu des politiques publiques. Au-delà de l'apport que constitue la mobilité internationale dans la trajectoire d'un jeune, j'ai été surpris de l'utilisation qui pouvait en être fait pour accompagner la personne dans son parcours d'insertion. J'ai en tête plusieurs témoignages de jeunes pour qui un séjour à l'étranger sous quelques formes que ce soit (stage, volontariat, etc.) a constitué une réelle opportunité et une chance dans leur trajectoire.

Ces réussites ne pourraient pas exister sans l'influence des systèmes locaux d'acteurs fondée sur une logique d'expérimentation. Ces deux ingrédients sont les fondements de la démarche projet et ont constitué le cœur de ma mission. L'approche territoriale a été également primordiale puisqu'elle a permis de répondre au mieux aux besoins et aux spécificités du territoire pour créer une offre la plus adaptée possible.

En analysant d'autres expérimentations similaires dans d'autres territoires, je me suis rendu compte de la volonté pour les acteurs de travailler ensemble. Pour preuve, la mise en place de la Plateforme bretonne de la mobilité internationale, bien qu'elle nécessite des ajustements, n'a pas eu de mal à fédérer dès le départ un tissu important de structures qui travaillaient déjà ensemble pour la plupart. Cette volonté de co-construire constitue le maillon essentiel de la réussite du projet.

Ce qu'elle traduit en termes de volonté politique au niveau régional mais également départemental à travers le soutien du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine mais aussi des fonds européens laisse espérer le maintien de projets de mobilités innovants au local. À terme, il y a fort à parier que la mobilité internationale soit davantage reconnue et intégrée comme un outil d'insertion par les professionnels de jeunesse et d'insertion.

Les deux dynamiques entamées dans les deux quartiers, au Blosne et à Maurepas ont montré combien il est important de tenir compte des spécificités territoriales et la nécessité de partir des aspirations des jeunes. Ainsi, l'expérimentation qui sera menée à Maurepas ne correspondra pas forcément à celle engagée au Blosne pour plusieurs

raisons : les demandes ne seront pas les mêmes, le regard des professionnels sur la nature du projet peut différer, les moyens matériels et financiers peuvent varier, etc.

C'est toute cette réflexion que j'ai développée et essayée de retranscrire par écrit pendant six mois. Cette production écrite a tenté de reprendre de manière synthétique la parole des professionnels intervenant à Maurepas ou au Blosne, pour poser les premiers jalons d'un nouveau projet/parcours de mobilité qui débutera à la rentrée prochaine.

Ce rapport a souhaité refléter cette richesse et décrire de manière la plus détaillée possible ma position dans la structure en expliquant les difficultés rencontrées et les leviers pour les dépasser. Il me semblait essentiel avant de commencer ma mission, d'identifier et de réinterroger les notions-clés du stage : jeunesse « en insertion » ; mobilité ; partenariat ; « JAMO », etc. Grâce aux semaines de formation, j'ai pu prendre le recul nécessaire sur ma mission et ma posture afin de mieux appréhender le contexte d'intervention. J'ai pu constater le décalage qu'il pouvait y avoir entre la commande institutionnelle et la mise en pratique sur le terrain. Les associations ou collectivités territoriales doivent de plus en plus souvent répondre des commandes institutionnelles européennes ou nationales qui les obligent à s'adapter et à évoluer constamment. La logique d'appel à projet de plus en plus prégnante en est la preuve. Cela étant, charge à la structure d'ajuster sa marge de manœuvre pour se laisser le loisir d'expérimenter et d'innover malgré un contexte de baisse des subventions qui leurs sont allouées.

J'ai ainsi pu voir le décalage qui pouvait exister entre l'utilisation de catégories d'intervention publiques comme les « JAMO » et l'usage (ou non) qui pouvait en être fait local, beaucoup de professionnels déplorant l'utilisation de ce vocable.

L'aller-retour entre la théorie et la pratique me semble donc essentiel à acquérir et à conserver tout au long de sa trajectoire professionnelle pour prendre le recul nécessaire et analyser au mieux l'environnement institutionnel qui nous entoure. C'est ce qui, selon moi, donne du sens à son action.

En termes de posture professionnelle cette expérience a été la plus riche que j'ai connue jusqu'à présent. J'ai beaucoup appris du fonctionnement d'une association comme celle-ci et de l'environnement institutionnel dont elle dépend. Ce que je retiens de cette expérience est la dynamique collective du projet dans laquelle j'ai été intégré, la mise en réseau des acteurs intervenant dans différents champs et l'apport personnel au travers des rencontres et des discussions.

Ces éléments ont renforcé mon envie de m'investir dans ce type d'environnement en m'inspirant d'une démarche de travail similaire. Grâce à cette expérience j'ai découvert un nouveau domaine d'intervention en plein développement. J'ai également développé de nouvelles compétences théoriques et pratiques sur la démarche projet-que je compte valoriser dans la suite de mon parcours professionnel.

D'un point de vue personnel, j'ai dû apprendre à gérer quelques frustrations inhérentes à la conduite de projets. Gérer l'imprévu et partir de l'envie des partenaires pour mener une action de A à Z semée d'embûches, ont fait la richesse de ce stage. L'accueil chaleureux de la part des salariés et le suivi permanent de ma tutrice m'ont énormément apportés et me donnent plus de confiance pour répondre à ce type de mission à l'avenir.

Pour finir, je suis ravi d'avoir découvert un nouveau domaine d'intervention et de nouvelles pratiques professionnelles fondées sur la démarche projet. Si l'occasion se présente à l'avenir, je n'exclus pas d'approfondir cette thématique sur un plan professionnel du moins. En effet, mon expérience avec JTM ne s'arrête pas là, puisque je souhaite vivre également un séjour à l'étranger à travers l'engagement dans un Service volontaire européen. Déjà engagé en Service civique par le passé dans une mission en lien avec la jeunesse, j'aspire à renouveler l'expérience mais cette-fois ci dans un pays européen. Dans l'idéal, j'aimerais trouver une mission qui fasse écho à mon expérience de stage, basée si possible sur la base de l'expérimentation, du développement de projets et sur la prise d'autonomie. Je prépare ce projet depuis plusieurs mois déjà. Il était donc très intéressant d'être à la fois en position de stagiaire, recevant et orientant les jeunes intéressés par une mobilité mais également en posture de bénéficiaire d'un dispositif de l'association.

- **Ouvrages**

Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2007, 117 p

Le Breton, Éric. 2005. *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*. Paris: Armand Colin.

- **Articles en ligne**

- ✚ A. Barrère, Danilo Martuccelli, « *La modernité et l'imaginaire de la mobilité : 'inflexion contemporaine* », *Cahiers internationaux de sociologie* 2005/1 (n° 118), p. 55-79.

- ✚ Carel.S; Déloye.F, *Améliorer l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité internationale*, Céreq, 2012

- ✚ Carel S., Déloye F., Mazouin A., (2011) *La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » : retour d'expérience*. Bref du Céreq n° 293.

- ✚ Dumartin Sylvie. *Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes*. In: *Economie et statistique*, n°283-284, 1995. pp. 97-110.

- ✚ Entretien avec Boltanski Luc, Chiapello Ève, « Inégaux face à la mobilité. », *Revue Projet* 3/2002 (n° 271), p. 97-105 URL : [www.cairn.info/revue-projet-2002-3-page-97.htm](http://www.cairn.info/revue-projet-2002-3-page-97.htm)

- ✚ Maunaye, E, *La migration des jeunes : quelles mobilités? Quels ancrages?* *Enfances Familles Générations*, no 19, 2013, p. i-xvi - [www.efg.inrs.ca](http://www.efg.inrs.ca)

- ✚ Orange. S, *L'invitation au voyage ?*, *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, pp. 77-87

- ✚ Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, « *Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi* », *Formation emploi* [En ligne], 110 | 2010, mis en ligne le 10 juillet 2012, consulté le 04 janvier 2014. URL : <http://formationemploi.revues.org/3051>

- ✚ Simon Borja, Guillaume Courty et Thierry Ramadier, *Trois mobilités en une seule ?*, *EspacesTemps.net*, Travaux, 2014. URL : <http://www.espacestems.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule/>

- ✚ Simon Borja, Guillaume Courty et Thierry Ramadier, *Prisonniers de la mobilité*, *Le Monde diplomatique*. 2015

Rodolphe RICHARD – Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique, de l'Université de Rennes 2 & de l'UBO

✚ Animafac, *En quoi la mobilité internationale favorise-t-elle l'insertion professionnelle ?* 2010. URL : <http://www.animafac.net>

✚ INJEP, *Les liens entre mobilité et employabilité des jeunes relèvent de l'évidence - Le point de vue de : Candice de Laulanié.* URL: <http://www.injep.fr/article/les-liens-entre-mobilite-et-employabilite-des-jeunes-relevant-de-levidence-5388.html>

#### ▪ **Rapports / Etudes**

✚ Bernardin, JF., *La mobilité des jeunes*, Cese, 2011

✚ *Premiers enseignements des expérimentations en matière de mobilité internationale, note thématique*, FEJ, 2013

✚ Kaléido'Scop. *Mobilité européenne et retour à l'emploi*, Etude d'impact, 2014

✚ Kaléido'scop, *Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage.* Etude Transversale.

#### ▪ **Sites-ressources**

✚ <http://www.persee.fr/>

✚ <http://www.cairn.info/>

✚ <http://www.injep.fr/>

## LISTE DES ANNEXES

- ✚ **Annexe 1** : Dispositifs de mobilité de JTM 2015/2016
- ✚ **Annexe 2** : Maurepas / Blosne : dynamiques comparatives

## PREMIERS PAS

*Let's go !*

- ➔ Autonomie - /Accompagnement +++
- ➔ Jeune = acteur ; au centre
- ➔ De l'individuel dans du collectif
- ➔ Du sur-mesure
- ➔ Interaction entre acteurs (jeunes, pros, etc.)

### MOBILITES COURTES

#### DISPOSITIFS JTM

- Jersey Day
- Parcours Animation Espagne
- Une Ferme envie de bouger
- Esprit d'entreprendre
- SVE Court terme
- Projet Vidéo - Portugal
- ML Fougères

#### CONDITIONS

- Partenariat fort : BIJ, CLPS, ML, CCAS, collectivités, etc.
- Approche territorialisée et plusieurs niveaux d'échelle : Département, pays, ville ou quartiers politique de ville
- Diversité et autonomie des acteurs

### AUTRES ACTEURS

Compagnons bâtisseurs ; Concordia  
Echanges de jeunes : Gwennili, OFAJ,

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

- ➔ Autonomie + /Accompagnement ++
- ➔ Vivre une expérience professionnelle significative
- ➔ Eclairer le projet professionnel

### MOBILITES INTERMEDIAIRES

#### DISPOSITIFS JTM

- Auberges
- ATLAS Bénin
- ARIANE
- ATLAS

#### CONDITIONS

- Demandeurs d'emplois
- Résidents en Bretagne
- Durée de 6 semaines à 6 mois
- De 18 à 35 ans

### AUTRES RETOURS POSSIBLES DANS LE PARCOURS

Entre-deux / Continuité dans le parcours avec ou sans l'accompagnement de JTM

## AUTONOMIE

- ➔ Autonomie +++ / Accompagnement +
- ➔ Vivre une expérience d'engagement ou accéder rapidement à l'emploi à l'étranger

### MOBILITES LONGUES

#### DISPOSITIFS JTM

- Service Volontaire Européen
- Job à Londres

#### BOURSES

- Bourse JTM 35
- Bourse Projet Citoyen

#### CONDITIONS

- 18-30 ans
- Être domicilié en Ile-et-Vilaine
- Finance tous types de projets (hors vacances)
- Etudiants admis (sous critères)
- Validation après passage en commission

### AUTRES ACTEURS

Praxes ; CRIJ ; OFAJ ; Région ; Eures,

*Ce résumé est extrait du rapport de synthèse sur la mise en place d'un parcours de mobilités dans les quartiers « politique de la ville » de Rennes. Il reprend la parole des partenaires recueillie lors des réunions et dresse une analyse comparative des deux quartiers.*

## BLOSNE

Une mobilité qui ait un impact à la fois sur l'environnement du jeune (rupture) : « s'évader, quitter le quartier » et qui lui permette d'acquérir des savoir-faire et savoir-être dans une optique d' « employabilité »

Favoriser un cadre souple et un parcours « à la carte » avec des entrées et des sorties permanentes

Impliquer les jeunes en amont et tout au long du projet

L'entrée par la découverte de métiers est une piste jugée intéressante mais peut cliver et exclure certains jeunes

Porter l'attention sur l'accompagnement et le suivi au retour de la mobilité

Définir des critères d'évaluation en amont

Question sur la mixité des profils ?

## MAUREPAS

Une mobilité qui mette davantage l'accent sur « un séjour de rupture »

Dans le cadre d'une entrée par métier : Cela concernerait davantage les jeunes suivis par la Mission locale ou le CCAS

Un parcours de mobilité construit à partir de dispositifs existants (ex : Jersey Day : mobilité d'une journée pour commencer)

Type de mobilité : le système du Wwoofing est apparu pertinent

Repartir dans la ferme d'Embercombe présente l'avantage de connaître le lieu notamment pour les accompagnateurs afin de prendre ses marques rapidement